

le Petit Mozééen

JANVIER 2021

BULLETIN MUNICIPAL • N°66



Mozé
sur Louet

www.mozesurlouet.fr

Réunion du 1 décembre 2020

Présents : Mesdames et Messieurs BAUDONNIERE, BEZIE, CESBRON, CHABROUILLAUD, CUVELIER, DAGUIN, DELAUNAY, FREMY, GODINEAU, GORREC, LEGER, MEUNIER, MOUKADEME, PAULT, PELLOIN, QUILEZ, RICHOU, ROUSSEL • Excusée : Mme SECHET • Pouvoir : Mme SECHET à M DAGUIN • Secrétaire : Mme DELAUNAY • Le précédent compte-rendu est adopté à l'unanimité.

Madame le Maire sollicite la possibilité d'ajouter deux délibérations relatives à une création de poste et à la piscine de Rochefort-sur-Loire. Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

1. CCLLA- compétence en matière d'urbanisme

Ce point ne peut pas être délibéré, en application de l'article 7 de la loi 2020-1379 du 14/11/2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, et l'échéance du 1^{er} janvier 2021 est reportée au 1^{er} juillet 2021.

2. Avenant à la convention participation aux charges de la restauration scolaire- commune de Denée

Madame le Maire expose que par délibération du 6 juin 2019, le conseil municipal de Mozé-sur-Louet a validé la convention de participation aux charges de la restauration scolaire avec la commune de Denée.

Le Maire donne lecture de l'avenant n°1 à la convention portant principalement sur les modalités de facturation. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- > valide les termes de l'avenant
- > autorise Madame le Maire à le signer.

3. Convention de participation aux charges de fonctionnement et d'investissement de la restauration communale avec le CCAS

Madame le Maire expose que la commune de Mozé-sur-Louet confectionne les repas du CCAS de Mozé-sur-Louet et de la Résidence Autonomie de Mozé-sur-Louet.

Il est proposé de mettre en place une convention pour la facturation des repas dans le cadre de la restauration collective.

Madame le Maire donne lecture d'un projet de convention. Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents accepte les termes du projet de convention et autorise Madame le Maire à le signer.

4. Convention de mise en place d'une entente intercommunale – fabrication de repas pour le CCAS

Vu la délibération n°2020 - du 1^{er} décembre 2020 portant adoption d'une convention sur la restauration collective entre le CCAS de Mozé-sur-Louet et la commune de Mozé-sur-Louet ;

Madame le Maire rappelle que les ententes intercommunales sont régies par :

- l'article L.5221-1 du CGCT, qui fixe les modalités de constitution de l'entente
- l'article L.5221-2 du CGCT, qui prévoit les modalités de gouvernance de l'entente intercommunale.

Il est présenté la convention en précisant qu'elle porte sur les modalités de fonctionnement de l'entente.

Il est précisé qu'une commission spéciale, appelée conférence, est constituée pour débattre des questions d'intérêt commun. Elle est composée de 3 membres de chaque collectivité, désignés par délibération de chacune des collectivités, pour la durée de leur mandat électif.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- approuve les termes de la convention relative à la mise en place d'une conférence intercommunale liée à la fabrication de repas de restauration collective ;
- autorise Madame le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Le conseil municipal désigne Mme BAUDONNIERE, Mme PAULT, Mme CHABROUILLAUD.

5. Refacturation heures service technique à la Résidence Autonomie « les jonchères »

Annule et remplace la délibération du conseil municipal n°2020-6 du 9/01/2020 visée en Préfecture le 18/01/2020.

Les services techniques de la CCLLA effectuent en régie pour le compte de la Commune de Mozé-sur-Louet des travaux de valorisation du patrimoine avec des moyens techniques, humains et financiers qui lui sont propres. Les services techniques interviennent aussi pour la remise en état du domaine public ou privé de la commune.

Madame le Maire expose que la CCLLA refacture à la commune toutes les interventions du service technique sur le territoire de la commune dont la Résidence Autonomie.

La Résidence Autonomie ayant son budget propre, il convient que la commune refacture les heures d'intervention dans cette structure.

Il est proposé pour l'année 2020, d'évaluer le coût horaire d'un agent technique à 26,85 €.

Le coût horaire intègre la masse salariale et le coût de fonctionnement du service commun.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'appliquer cette refacturation et autorise Madame le Maire à signer toute les pièces relatives à ce dossier.

6. Prestations communales – tarifs 2021

Il est exposé en séance le tarif des prestations communales en cours en 2020.

Le conseil doit se positionner sur les tarifs 2021, sachant que ces tarifs n'ont pas été augmentés en 2019 et 2020, à l'exception de la bibliothèque.

Il est proposé d'ajouter un tarif pour les photocopies en recto verso à hauteur de +50% du coût d'une photocopie recto.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

7. Décision modificative de budget communal

Il est demandé un accord de principe pour effectuer des transferts de crédits si nécessaire en fonctionnement et investissement si des dépassements de crédits au niveau des chapitres sont constatés.

Le conseil municipal valide à l'unanimité.

8. Création d'un poste d'adjoint d'animation jeunesse à temps complet

Il avait été validé la création d'un poste à durée déterminée dans un premier temps, avant d'envisager la création d'un poste à durée indéterminée.

Lors des entretiens, il a été notamment reçu un titulaire de la fonction publique territoriale actuellement en poste.

Pour faciliter les démarches et sécuriser l'emploi, il est proposé un recrutement à compter de janvier 2021, sous réserve de sa disponibilité, dans le cadre d'une mutation.

Le conseil municipal valide cette proposition à l'unanimité.

9. Piscine de Rochefort-sur-Loire

A/ Il est rappelé que la Commune de Mozé-sur-Louet avait décidé de participer financièrement, dans le cadre d'une subvention, à hauteur de 600 euros, le 17 janvier 2019.

La subvention sollicitée et accordée en 2019, calculée sur une base d'un montant de travaux, n'a jamais été sollicitée par la Commune de Rochefort-sur-Loire.

Il est donc proposé de valider le versement de la somme de 600 euros.

B/ Le 9 janvier 2020, la Commune de Mozé-sur-Louet avait décidé de participer à hauteur de 2,18 euros par habitant.

S'agissant de la participation par habitant, il est proposé de l'appliquer à partir de 2021 et au prorata du temps d'ouverture de la piscine, après réalisation des travaux, sous réserve :

- D'un versement pour 2021, après conclusion d'une convention pour cette durée limitée,
- De la possibilité pour les écoles communales de bénéficier de l'accès à la piscine, et ce compris le transport scolaire, pour les séances d'apprentissage en cycle 2.

Après en avoir débattu, le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

10. Décisions du maire par délégation du conseil municipal

Il n'est pas décidé d'exercer le droit de préemption sur les trois parcelles mises en vente (2 ZA du Bocage pour deux parcelles et 13 rue des Eglantiers).

Un contrat de maintenance a été signé pour le désenfumage et la maintenance du matériel incendie.

11. Questions diverses

1°) Mme GODINEAU expose que le CCAS va faire l'analyse des besoins sociaux qui permet d'acquiescer une connaissance du territoire et d'orienter les actions à venir.

Le travail est effectué en concertation avec les communes voisines (Denée, Rochefort-sur-Loire, Val-du-Layon) et le soutien de notre conseillère en économie sociale et familiale, ainsi que les services du Département.

2°) M CUVELIER fait le retour de son intervention avec Mme BAUDONNIERE dans les écoles pour présenter le conseil municipal des jeunes aux CM1 et CM2.

Le planning est tenu, le recueil des candidatures est attendu pour début janvier, avant une « campagne électorale » et le vote les 12-13 février 2021.

3°) S'agissant du projet de territoire, Madame le Maire va remonter à la Communauté de Communes les observations qui lui ont été adressées par les conseillers (actions sociales, culture, zones activités économiques, petite enfance, environnement).

4°) S'agissant des logos, M ROUSSEL présente les résultats du sondage effectué auprès des conseillers et recueille les nouveaux avis.

Fait à Mozé-sur-Louet, le 3 décembre 2020.

Le Maire,
Joëlle BAUDONNIERE

SOMMAIRE

- 2 | Conseil municipal
- 4 | Informations municipales
- 6 | Les Écoles
- 8 | Vie pratique
- 10 | Échos des entreprises
- 11 | Vie économique
- 12 | Mémento et Agenda



*Joëlle Baudonnière Maire
et le conseil municipal de Mozé sur Louet*

*Vous adressent leurs meilleurs vœux
pour la nouvelle Année*



Un conseil municipal des jeunes à Mozé-sur-Louet



« Le Conseil Municipal des Jeunes, c'est des enfants qui se réunissent pour faire des choses pour Mozé ».

Voici ce que répondaient a priori les élèves de CM1 et CM2 des écoles de Mozé-sur-Louet lorsque Joëlle Baudonnière, maire, et Alexandre Cuvelier, délégué municipal, leur ont posé la question : d'après vous, qu'est-ce que le Conseil Municipal des Jeunes ?

« Pour ce mandat municipal, nous souhaitons intégrer les jeunes à la vie de la commune en leur proposant une instance représentative. Avec les membres de la commission, nous avons donc défini le rôle de ce CMJ, ses missions, avant de nous lancer dans les aspects pratico-pra-

tiques de la mise en place des élections ». Après une heure d'échanges ce lundi 30 novembre au sein de leurs classes respectives, les élèves ont maintenant pleinement conscience du rôle qui leur est laissé dans la vie démocratique de la commune. Ce seront donc 12 jeunes élus (scolarisés en CM1, CM2 ou 6ème) qui représenteront leurs pairs au sein du CMJ avec pour missions principales **d'exprimer des souhaits, des idées et de mener des actions concrètes qui doivent servir le bien commun, l'intérêt général.**

Les jeunes candidats ont jusqu'au 18 janvier prochain pour se faire connaître (documents et informations à retirer en mairie ou pour mail cuvelieralexandre.angers@gmail.com). Les élections sont programmées les 12 et 13 février 2021 dans la salle du conseil municipal.

En Loire Layon Aubance

Centre Local d'Information et de Coordination

Le CLIC, Centre Local d'Information et de Coordination, est le lieu pour trouver des réponses pour bien vivre chez soi quand on a 60 ans et plus.

Le CLIC est un service de la Communauté de Communes Loire Layon Aubance.

Elise OUVRARD et Noémie BOUET, les deux coordinatrices peuvent vous informer, vous conseiller en réalisant avec vous une évaluation de vos besoins : soutien à domicile (aides à domicile, portage de repas, télé assistance, aménagement du logement, services de soins...), aide aux aidants, accueil de jour, résidence autonome, hébergement temporaire...

L'accueil est confidentiel et gratuit et les réponses peuvent être adaptées à tout moment en fonction de l'évolution des situations.

Les coordinatrices peuvent vous soutenir dans vos démarches et vous accompagner dans la mise en place des aides. Elles évalueront également l'ensemble des droits et aides auxquels vous pouvez prétendre.

Rendez-vous possible au CLIC à Thouarcé ou dans un lieu de permanence (Challennes-sur-Loire, Brissac-Quincé ou St Georges-sur-Loire) ou à domicile.


LOIRE
LAYON AUBANCE



Alain ROUXEAU, vous accueille au téléphone du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h au 02 41 80 68 13.

N'hésitez pas non plus à consulter le site internet www.clic-loire-layon-aubance.fr ou contacter le service par mail : clic@loirelayonaubance.fr



Mozé-sur-Louet dans Libération !



Marie-Françoise Godineau, 75 ans, adjointe au maire de Mozé-sur-Louet, vice-présidente du Centre communal d'action sociale. Photo Théophile Trossat pour «Libération»

Le journal Libération nous a fait l'honneur d'un article consacré aux actions du CCAS de Mozé-sur-Louet dans son édition du 2 décembre. Voici un extrait de l'interview de Marie-Françoise Godineau, adjointe aux affaires sociales.

«Est-ce qu'il y a des malades du Covid-19 à Mozé ?»

Par Maxime Pionneau, Envoyé spécial à Mozé (Maine-et-Loire) - 1 décembre 2020 à 17:25

Dans cette bourgade du Maine-et-Loire, des bénévoles du Centre communal d'action sociale passent régulièrement des coups de fil aux personnes âgées. Pour lutter contre l'isolement aggravé par le confinement.

«Allô madame C. ? Bonjour, madame Godineau de la mairie à l'appareil. Comment allez-vous madame C. ? [...] Ah ! Qu'est-ce qui va mal ?» Installée à la table de son salon impeccable de retraitée, Marie-Françoise Godineau – 75 ans, deux enfants et un mari occupé à repeindre les volets au sous-sol – est chargée, avec une poignée d'autres bénévoles, d'appeler les habitants de plus de 70 ans de sa commune pendant le confinement. A l'autre bout du fil, une dame (plus) âgée se plaint : «Ça commence à devenir long tout ça. On ne sort plus...»

Lors du premier confinement, le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Mozé-sur-Louet - commune de 2 000 habitants située le long de la route nationale reliant Angers à Cholet – a mis en place «un listing», ...



Article à retrouver en intégralité sur le site du journal : https://www.liberation.fr/france/2020/12/01/est-ce-qu-il-y-a-des-malades-du-covid-19-a-moze_1807201

Club de l'Amitié et du Temps Libre

Les adhérents vivent difficilement l'arrêt brutal des activités liées aux obligations de la COVID.

Depuis mars, les rencontres du jeudi autour des jeux de table, les temps de partage et d'amitié autour des anniversaires, les repas d'été et de Noël ont été annulés.

Les marches du jeudi ont survécu quelques mois dans le respect des distanciations

Les répétitions de la chorale ont repris début septembre salle de l'Aubance en scindant le groupe en 2. La 3^{ème} répétition du mois regroupant tous les choristes se déroulait à l'église, mais le second confinement a mis un arrêt momentané à notre chorale.

Notre atelier bricolage n'a pas pu reprendre.

Nos deux séjours de marche de l'année qui étaient prévus le premier en juin à Port Bail et le second en septembre en Ille-et-Vilaine ont aussi été reportés en 2021.

Les membres du bureau maintiennent régulièrement le contact par téléphone avec les adhérents afin de les reconforter et surtout de leur donner de l'espoir.

Afin d'apporter un peu de douceur et pour pallier l'absence de notre repas festif de fin d'année, le club a adressé un bon d'achat à chaque adhérent à valoir à la Boulangerie Pâtisserie CROMBEZ.

Nous formulons l'espoir que l'arrivée de ce vaccin permette enfin de nous rencontrer de nouveau et de reprendre nos activités.

Le bureau du club présente à tous les Mozéens ses bons vœux pour 2021.

A l'école du Prieuré,

Une naissance à l'école le Prieuré !



Les enfants de l'école le Prieuré ont la joie de vous faire part de la naissance de leur premier poussin tout jaune, avec une petite tache noire de naissance. En effet, après une longue attente, vécue dans l'excitation, les jeunes « parents » ont eu la joie de voir enfin apparaître « leur petit » pointer le bout du bec, le mardi 24 novembre. A l'issue d'une longue concertation pour lui donner un prénom,

*les enfants ont fini
par l'appeler Frimousse.*

Celui-ci se porte bien mais se sent un peu seul ! Trois copains vont venir le rejoindre dans quelques jours. Et pour assurer la descendance, d'autres naissances devraient avoir lieu fin janvier. Les enfants espèrent les voir grandir dans le futur poulailler de l'école, afin de continuer à observer leur développement, les soigner, et en être responsables. **Les nouvelles familles pourront découvrir les jeunes habitants de la petite basse-cour, lors des Portes Ouvertes de l'école le samedi 6 février de 10h00 à 12h00.**

A NOTER

PORTES OUVERTES

Samedi 6 février 2021 de 10h – 12h

Autre événement à l'école le Prieuré.

Lundi 30 novembre,

Mme Baudonnaire, Maire et M. Cuvelier, conseiller Municipal, sont venus à la rencontre des élèves de la classe de CM, afin de leur présenter le projet d'un conseil municipal constitué de jeunes enfants mozéens. Les CM ont pu ainsi découvrir le rôle d'un conseil municipal. Cette intervention a, sans nul doute, suscité des vocations car plusieurs d'entre eux ont exprimé le souhait de tenter cette expérience.

Karine Lincot, chef d'établissement, confirme que les inscriptions sont possibles tout au long de l'année scolaire : vous pouvez prendre contact avec elle, par téléphone au :
02 41 45 72 60
ou par mail à
moze.leprieurec49.fr

L'équipe de l'APEL

Le bureau APEL est heureux de vous inviter à découvrir sa page Facebook : APEL Ecole Le Prieuré. N'hésitez pas à la rejoindre !

Du côté des actions, une vente de pizzas a été réalisée fin novembre. Les familles ont récupéré leurs pizzas à la sortie de l'école le vendredi 27 novembre.

Même si le traditionnel marché de Noël n'a pas pu avoir lieu, nous avons proposé aux familles de commander différents produits : miel, conserves, brioches, chocolats, escargots... La récupération des commandes s'est faite le vendredi 11 décembre sur le parking de l'école à la sortie des classes. Une partie des bénéfices de la vente de Noël servira à acheter des élevages pour les 4 classes de l'école. L'APEL a décidé de mener une action

solidaire en offrant un masque à chaque enfant de l'école du CP au CM2.

Le bureau a fait un appel aux parents d'élèves pour trouver des couturières. 7 couturières (mamans et mamies) se sont proposées et ont reçu un kit de 10 masques à concevoir : ce sont donc 70 masques qui ont été créés.

Lundi 7 décembre, l'équipe enseignante a distribué un masque à chaque enfant. Un grand merci aux couturières : Amélie, Michelle, Justine, Morgane, Jacqueline, Lucie et Emmanuelle.



*Le bureau APEL
vous souhaite
une belle année
2021 !*

A l'école Le Petit Prince,

Et si on prenait le large ?!

Votre enfant est en âge d'être scolarisé ?
Vous pouvez venir nous rencontrer et visiter l'école !
ce.0490648n@ac-nantes.fr



Peut-être avez-vous vu des bateaux naviguer sur l'étang de Mozé-sur-Louet les vendredis après-midi et les week-ends ces derniers temps ? Ce sont les écoliers de CP et de CE1 de l'école Le Petit Prince qui ont pris du plaisir à confectionner des bateaux avec des matériaux naturels. Croquis élaborés et annotés, outils prévus et anticipés, ce travail a ravi les plus petits, comme les plus grands ! « C'est super de faire cela, ça nous apprend plein de choses et c'est trop cool d'apprendre en étant dehors. Aussi le week-end, on fait tous des bateaux en famille », se réjouit un enfant. « Les enfants découvrent et se reconnectent avec la nature. De plus, par leurs expériences, les élèves apprennent et coopèrent », ajoute Valérie DURAND, enseignante. Quelques bateaux ont coulé, d'autres voguaient au gré du vent... ou presque !

L'hiver approche mais le soleil demeure ; le gris n'est toujours pas au rendez-vous ; pendant que certains bricolent, d'autres découvrent la forêt et ses merveilles.



Rien de mieux alors que de chausser ses bottes et d'aller observer les couleurs automnales ainsi que les animaux. Ce sont les élèves de maternelle de Chrystèle et d'Isabelle qui ont cette chance. Après une intervention en classe par des animateurs-nature, ils sont partis dans la forêt de Saint-Rémy la Varenne à la recherche de traces d'animaux ; ils ont appris aussi à reconnaître leurs cris, à faire des coloriages avec les éléments naturels ; ils sont devenus de vrais détectives en herbe !

Chez les GS-CE2, le projet Vendée Globe bat son plein. Les élèves suivent le déplacement des skippers autour du monde sur le planisphère géant de la classe, ce qui leur permet de développer leurs connaissances géographiques. Les Imoca, qui sont les bateaux utilisés par les skippers dans cette course en solitaire, n'ont plus de secrets pour les moussaillons de GS et CE2 ! En Arts Visuels avec Mélissa, le thème de la mer et de la navigation se décline sous toutes les formes pour la plus grande joie des enfants ! La classe suit également avec attention son voilier engagé sur le Vendée Globe virtuel (pseudo : GSCE2 Le petit prince). Les skippers en herbe tiennent le bon cap, puisque le bateau de la classe se situe actuellement autour de la 30 000^{ème} place sur plus de 900 000 concurrents !

Les CM1-CM2, entraînés par les skippers du Vendée Globe dont ils suivent chaque semaine les péripéties et les positions sur le planisphère, sont partis pour leur « Mozé Globe » ! En binôme, ils se sont accordés pour rechercher des informations sur un pays. « A deux, c'est plus motivant », « J'adore travailler à deux » ou bien encore « J'aime bien chercher » témoignent-ils. Après la rédaction et l'illustration de leurs affiches, ils exposeront leurs découvertes à la classe. Apprentissage ou même récits de voyage pour certains, ces moments de coopération et d'échange leur permettront de voyager sous toutes les latitudes ! Ils fabriqueront ensuite leur jeu de Memory sur les pays présentés et leurs capitales. De quoi partager aussi un bon moment en famille.



L'équipe de l'APE



Actions de fin d'année 2020

Les lutins ont pu livrer les sapins le 5 décembre pour le plus grand plaisir des enfants. Ils ont mis du cœur à le décorer ainsi que leur chaumière. Egayer la fin d'année, le déconfinement, a été enthousiasmant pour tout le monde ! Quelques jours plus tard, **les chocolats commandés sont arrivés**, pour le plus grand plaisir des papilles et des gourmands.

Nouvelle année 2021

Toute l'équipe de l'APE vous présente ses meilleurs vœux pour 2021 ! Que cette année redevienne « normale », afin de pouvoir proposer de nouvelles et belles rencontres entre parents, familles... Un grand merci à tous les bénévoles pour leur participation, qu'elle soit ponctuelle ou régulière !

Chaque année, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux parents et de nouvelles idées. N'hésitez pas à nous rejoindre, pour partager dans la joie et la bonne humeur, vos idées ou votre aide au profit des projets qui feront le bonheur de nos enfants.

Pour plus d'informations,

vous pouvez aussi consulter notre page facebook : APE le petit prince mozé

La période s'est terminée en musique avec un spectacle « Le voyage d'Archimède ». Eric, seul sur scène nous a conté en musique son histoire, et son tour du monde à la voile. Une quinzaine d'instruments rythmaient son histoire. « C'était très captivant, j'ai adoré ! », s'exclame une élève. D'autres sont venus demander à l'artiste des dédicaces. L'après-midi, les élèves ont eu le droit à une découverte de la musique et des instruments. Ce spectacle a été offert par l'APE.

Pas de carton dans les bornes à papier

En moyenne, un français consomme 53 kg de papier par an. Pour mieux les trier et les recycler, le SMITOM a choisi de collecter tous les papiers en borne d'apport volontaire. Pour cela, 249 bornes d'apports volontaires ont été réparties sur le territoire, installées à côté des bornes à verre.



UN RAPPEL :

En cas de dégradation de bac, pensez à contacter le SMITOM par téléphone au 02 41 59 61 73 et par mail à contact@smitom-sudsauumurois.com

Tous les papiers se recyclent

Dans les bornes à papier, les habitants sont invités à déposer tous les papiers du quotidien : les journaux, les magazines, les courriers bureautiques et les prospectus publicitaires...

Un problème récurrent Le carton, ce n'est pas du papier !

A ce titre, il ne va PAS DANS LA BORNE A PAPIER. Beaucoup de cartons sont retrouvés dans les bornes à papier du SMITOM et ce qui a de lourdes conséquences pour le syndicat.

• Papier et Carton : 2 matières différentes

A l'origine, les fibres utilisées pour le papier subissent un traitement de blanchiment, pas celles des cartons qui restent brunes. Lorsqu'on procède au recyclage par un procédé de désencrage, on se débarrasse de l'encre en surface, mais on ne peut pas changer la couleur des fibres. On ne peut donc pas refaire du papier blanc avec des fibres brunes ou grises.

Les conséquences : avec le carton, on refait du carton et avec le papier, on refait du papier. Si les fibres sont mélangées, la pâte obtenue n'est pas exploitable pour le recyclage.

Avec un mélange papier et carton, on ne refait ni du papier, ni du carton.

• Le coût du carton dans les bornes papier

Quand le carton est déposé dans la borne à papier, il est collecté par le prestataire de collecte et transporté jusqu'à l'usine de recyclage. Une fois sur place, le prestataire en charge du recyclage vérifie la qualité de la collecte. Trop d'erreurs (comme le carton) déclenchent une procédure COÛTEUSE de refus. Un camion refusé, c'est 1500 € de frais facturés au syndicat (sur-tri, traitement des refus, retour du camion à l'usine).

• Alors, où mettre le carton?

Les cartonnettes d'emballages vont dans le bac ou le sac à emballage recyclable. Pour les plus gros cartons, ils vont à la déchèterie.

Les erreurs de tri sont coûteuses pour le syndicat et elles finissent toujours par être reportées sur la facture de l'utilisateur. Pour un juste tri, respecter les consignes du syndicat : PAS DE CARTON DANS LE PAPIER

Entre le 11 janvier et le 14 mars 2021

Fermeture pour travaux de la déchèterie de la Claire Brunette

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le SMITOM Sud Saumurois exploite la déchèterie de la Claire Brunette située à Juigné-Sur-Loire (commune déléguée des Garennes-sur-Loire).

Un programme de travaux importants a été mis en œuvre à compter de cette date : garde-corps, contrôle des accès, voirie ... La dernière phase de cette réhabilitation, à savoir la réfection de la partie basse de la déchèterie est programmée début 2021.

Cette réfection nécessite la fermeture complète du site du lundi 11 janvier au dimanche 14 mars 2021 inclus.

Quelles solutions pour les particuliers ?

Pendant cette période, les particuliers habitant sur le territoire du SMITOM ou d'Angers Loire Métropole utilisateurs de cette déchèterie, pourront se diriger vers la déchèterie de Villechien et le centre de dépôts au sol des végétaux et gravats de l'Ardoiserie exploités par Angers Loire Métropole (ALM), situés à Saint-Barthélemy-d'Anjou et proches l'un de l'autre. Les accès à la déchèterie et au centre de dépôt au sol et les produits ou matériaux acceptés se feront conformément aux règles définies par ALM. Voir www.angersloiremetropole.fr dans la rubrique « déchets »



LES HORAIRES D'OUVERTURE sont les suivants jusqu'au 31 mars 2021 (horaires d'hiver) :

- Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h
- Samedi : 9h-17h
- Dimanche : 9h-12h

Les autres déchèteries du SMITOM resteront également accessibles.

Et pour les professionnels ?

Les professionnels possédant une carte d'accès des déchèteries du SMITOM ne pourront pas quant à eux, accéder aux équipements exploités par Angers Loire Métropole.

Cependant les autres déchèteries du SMITOM leur resteront accessibles sur présentation de leur badge. Les professionnels pourront également se rapprocher des sites industriels exploités par des opérateurs privés.

Les horaires des déchèteries du territoire du SMITOM sont consultables sur le site internet du SMITOM, www.smitom-sudsauumurois.com



Conseils gratuits

Rénovation thermique des bâtiments

Vous avez le projet de réaliser des travaux de rénovation de votre logement. De nombreuses aides à la rénovation thermique sont possibles qu'elles soient **conditionnées à un plafond de revenu ou pas**. L'association "ALISEE" (Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Energie et l'Environnement) vous accueille pour vous apporter **gratuitement** tous les conseils nécessaires à votre projet.

Enfin si vous n'êtes pas prêt à vous lancer dans des travaux de rénovation, ALISEE vous conseille **gratuitement** pour faire des économies !

Contact

l'Espace info énergie
Alisée

- Téléphone : 02 41 93 00 53
- Adresse : 312 avenue René Gasnier 49100 ANGERS (station de tramway : Terra Botanica).
- Courriel : association@alisee.org
- Site internet : <http://alisee.org/>



Élaguer pour faciliter le déploiement de la fibre optique en Anjou



Pourquoi faut-il élaguer ?

Les plantations situées à proximité des réseaux aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement, voire en cas de frottement ou chute de branches une interruption de service. Les végétaux peuvent également gêner ou empêcher l'accès aux poteaux.

Dans le cas des supports appartenant à Orange, identifiables par une étiquette bleue posée sur le poteau, la fibre optique sera installée en général au sommet du poteau.

Dans le cas des supports gérés par ENEDIS, la fibre sera installée sous la ligne électrique à des hauteurs comprises entre 4 m et 6 m selon la localisation.

Qui doit élaguer ?

Si les plantations sont implantées sur une propriété privée et que les distances entre les branches et les lignes ne respectent pas la réglementation, alors conformément à l'article 85 de la Loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique, il est de la responsabilité du propriétaire du terrain, du fermier ou leurs représentants, de prendre en charge les opérations d'entretien des abords d'un réseau ouvert au public (débroussaillage, coupe d'herbe, élagage). L'élagage peut être réalisé par le propriétaire lui-même ou par une entreprise de son choix.

À préciser : aucun travail d'élagage ne doit être entrepris aux abords des lignes électriques sans accord préalable d'ENEDIS (à saisir en adressant l'imprimé CERFA n°90-188) et nécessite une habilitation pour travailler dans un environnement électrique. Par ailleurs, dans la majorité des cas, ENEDIS est en charge de l'élagage, il est donc nécessaire de se rapprocher de cette dernière. Il est formellement interdit à quiconque de tenter de monter sur les poteaux électriques ou téléphoniques.

Quelles sont les distances à respecter ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance de 1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes téléphoniques.

« À défaut d'élagage, le déploiement de la fibre sur les communes peut être repoussé ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter votre Mairie ou consulter le site internet

À Mozé-sur-Louet

Les échos des entreprises

Situé au rond point d'entrée au village, les zones artisanales du Landreau et du Bocage sont les poumons économiques de la commune. Elles furent créées pour la Zone du Landreau au début des années 1990, à l'initiative de la commune et pour la zone du Bocage 10 ans plus tard, à l'initiative de la Communauté des Communes Sud Loire. Depuis le début de l'année, la crise sanitaire et les deux confinements consécutifs ont eut des conséquences plus ou moins intenses sur l'activité des entreprises. Nous avons rencontré deux chefs d'entreprises qui nous ont présenté les solutions et processus d'adaptation mis en œuvre afin de maintenir l'activité.



Jean-Marc Dorival,

MMD ACOUSTIQUE

Bureau d'études et fabricant de solutions acoustiques pour le bâtiment et les espaces collectifs, MMD Acoustique a subi les deux confinements de manière assez différentes. Dès le 17 mars, toute activité a été stoppée et l'entreprise a été fermée. A distance, l'entreprise s'est recentrée sur les nouveaux produits, car elle a également perdu le fil de ses contacts clients et des projets en cours. A la reprise, en mai, la plus grande part du travail a consisté à réamorcer les dossiers : en ce sens, les collectivités ont répondu présentes et de nombreux chantiers d'équipements de restaurants scolaires ont vu le jour, sans pour autant rattraper les trois mois de perte de chiffre d'affaires du printemps.

Le deuxième confinement a des conséquences moindres sur activité économique : avec ses deux produits performants (cloisons acoustiques et « enceinte connectée » résonnant à la fréquence de l'eau), MMD Acoustique dispose de débouchés variés pour les salles d'attente (SNCF), espaces de détente et salles de classe.

Chez MMD Acoustique, les projets se construisent dans l'échange : le télétravail est donc difficile à mettre en œuvre, notamment à l'atelier. Le respect des gestes barrière a permis de redistribuer les modes de fonctionnement en présentiel à de nouvelles habitudes de travail. Conséquence concrète sur le planning : pour rattraper le bilan de l'année, l'entreprise restera ouverte entre les fêtes. Pas de trêve des confiseurs chez MMD Acoustique déclare M. Dorival, mais c'est pour la bonne cause !

Jean Philippe Parfait

ANJOU INOX

Anjou Inox fabrique principalement des cuves en inox pour les viticulteurs et les brasseurs, des caniveaux, des passerelles et des produits mécano soudés.

Compte tenu de la taille des produits qu'elle fabrique, des spécificités industrielles de son activité (encombrement des machines), Anjou Inox n'a fermé ses ateliers que trois jours durant le premier confinement. M. Parfait précise que l'entreprise s'est adaptée aux besoins individuels des salariés (20 personnes) afin que la vie de chacun puisse se poursuivre dans les meilleures conditions possibles (garde des enfants, éloignement, alternance des parents...). Comme pour beaucoup, un PGE (Prêt Garanti par l'Etat) et la mise en œuvre d'un peu de chômage partiel a permis d'adapter l'entreprise au contexte.

Globalement, l'impact économique de la crise se fait peu ressentir à l'heure actuelle chez Anjou Inox étant donné que l'entreprise travaille avec le secteur agricole et viticole, qui ne peuvent pas interrompre leur production. Sur les autres secteurs, seul celui de la Défense a interrompu des commandes en cours.



A moyen terme, la suppression des salons comme le SIVAL qui devait se tenir à Angers en début d'année est un risque de ne pas rencontrer clients et prospects. M. Parfait reste toutefois optimiste compte tenu de la notoriété de l'entreprise dans ses principaux secteurs d'intervention « aujourd'hui, les clients nous trouvent aussi sur internet et le contact s'engendre par mail ou téléphone ».



A La zone économique de Mozé est composée de deux secteurs. Comment s'appellent-ils :

ZA du bordage • ZA du bocage
ZA de Mozé-sur-Louet • la naissance
ZA du Landreau • ZA du rond-point

B Quelles collectivités sont à l'origine de la construction de ces zones ?

La commune • le département
• la Région • la Communauté de Communes Sud-Loire • la Communauté de communes Loire Layon Aubance.

C Combien d'emplois les zones artisanales de Mozé-sur-Louet génèrent-elles ?

environ 50 • environ 150 • environ 200 plus de 500

Réponses : A : ZA du Landreau et ZA du bocage • B : La commune pour la Zone du Landreau, la Communauté de Communes Sud-Loire pour la Zone du Bocage • C : Environ 200 emplois

La fibre recrute en Anjou

Une véritable opportunité pour les candidats éligibles à la clause sociale !

En 2018, Anjou numérique a lancé le projet 100 % fibre qui vise l'accès au très haut débit pour tous les foyers/entreprises du Maine-et-Loire d'ici 2023. L'installation d'un tel réseau nécessite d'importantes ressources humaines pour le délégataire, Anjou Fibre.

Pour répondre à ce besoin, Anjou numérique souhaite favoriser l'emploi local des publics fragiles. Trois centres de formation Anjou Fibre ont été ouverts en Maine-et-Loire (Baugé, Segré, Doué). Ils dispensent des formations professionnalisantes à destination des futurs collaborateurs des entreprises sous-traitantes d'Anjou Fibre.

« 141 personnes ont déjà été recrutées ! »

Les commerçants de Mozé-sur-Louet

Du 1^{er} au 24 décembre s'est déroulé le premier Grand Jeu de Noël des commerçants

Dans l'impossibilité de proposer les traditionnelles balades en calèche, nos commerçants et services mozéens se sont organisés pour proposer une animation ludique à leurs visiteurs. Sur le thème « Jouez la carte locale ! », un jeu avec tirage au sort a été mis en place dans les commerces. L'attribution des 3 paniers a eu lieu le samedi 2 janvier. Consultez les résultats du tirage sur le site de la Mairie.

PASS' Fibre Candidats

découvrir les métiers de la fibre optique

En amont des prochaines formations prévues, Anjou Fibre propose aux candidats l'outil Pass'Fibre : une demie journée d'immersion pour découvrir et expérimenter le métier de monteur-raccordeur et confirmer ainsi leur intérêt pour entamer un parcours de formation.

PASS' Fibre Mobilisateurs

connaître pour mieux cibler

Encore plus aujourd'hui qu'hier, Anjou Fibre a besoin de vous pour recruter 30 personnes. En tant que mobilisateur vous pouvez nous aider à cibler les candidats susceptibles d'entrer dans un parcours fibre. Venez participer à une journée Pass'Fibre dédiée aux mobilisateurs afin d'appréhender l'environnement de travail, cerner les bons profils et promouvoir l'outil.

Ensemble contre le Covid-19

Rappel des gestes barrières



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans son mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)



Porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée et partout où cela est obligatoire



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Aérer chaque pièce de vie

Les virus, et plus particulièrement le coronavirus émis dans les gouttelettes de salive, peuvent rester en suspension dans l'air des milieux clos pendant plusieurs heures.

Alors, pour éviter toute contamination, ouvrir les fenêtres de son bureau ou de chaque pièce de sa maison ou de son appartement est un geste barrière à part entière. Aérez chaque pièce au moins 10 minutes, 3 fois par jour, hiver comme été.

Mémento

Médecins

Dr ROUX - Dr BONNETBLANC

1, rue du Pâtis - Tél : 02 41 45 31 58
Consultations du lundi au vendredi toute la journée et le samedi matin.
Prise de rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h.

Pharmacie

Mme Annabelle COINTEREAU

2, rue du Pâtis - Tél : 02 41 45 70 33
Ouverture le lundi de 10h à 12h30 et de 15h à 19h30.
Mardi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 15h à 19h30.
Samedi de 9h00 à 14h30.

Dentistes

Dr Elise CHOUKROUN et Dr Sophie BRANCHEREAU

12, rue du 30 Août 1944
Tél : 02 41 45 34 69
Cabinet ouvert lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le mercredi de 9h à 14h
Fermeture : le jeudi

Masseur-Kinésithérapeute

M. BOURDEAU

14, rue du 30 Août 1944
Tél : 02 41 45 71 85
Consultations sur rendez-vous : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h15 à 12h15 et 14h30 à 20h, mercredi de 8h30 à 12h30.
Les visites à domicile sont assurées en dehors de ces horaires.

Infirmières D.E.

Mme Maryline MANCEAU et Mme Florence MARTEL

Centre Commercial La Fontaine
Tél : 02 41 45 30 00
Soins, piqûres, prises de sang à domicile ou au cabinet. Permanences au cabinet le matin sans rendez-vous du lundi au samedi de 7h à 7h30 et le soir sur rendez-vous du lundi au vendredi, et le samedi de 11h30 à 12h.

Assistante sociale Régime général

Mme NUYTS

Maison des Solidarités
39, rue Abel Boutin Desvignes
49130 Les Ponts-de-Cé
Tél : 02 41 79 75 10

Relais Poste

S'adresser à la **boulangerie**
12, rue de la Fontaine

MSA

Mme GUERINET

Centre Social de Thouarcé (mardi matin)
Tél : 02 41 54 06 44

Taxi

TAXI YOANN

Tél : 06 45 79 47 17

TAXI CHARBONNIER Émilie

Tél : 07 84 94 17 48

Serrurerie

Guillaume MARIE

ZA du Landreau - Mozé sur Louet
Tél : 06 74 24 81 80
24h/24, 7j/7, urgence,
ouverture de portes et vitrerie.

Correspondants presse

Le Courrier de l'Ouest Anne-Lise SEPTANS
annelise.septans@gmail.com

Bibliothèque

7 rue Saint-Samson - Tél : 02 41 45 35 10
bibliotheque.mozesurlouet@orange.fr
Horaires d'ouverture :
- Lundi : 16h - 18h30
- Mercredi : 10h - 12h30 / 15h - 18h30
- Vendredi : 16h - 18h30
- Samedi : 10h - 12h30

Permanences aide informatique à la bibliothèque

Chaque lundi de 14h15 à 16h15 sur inscription auprès de Nicolas Pasquito au **06 87 91 76 07**

Permanences de l'adjointe au CCAS

Chaque 1^{er} samedi du mois de 10h à 11h30 sur RDV

Mairie : NOUVEAUX HORAIRES

Ouvert du lundi au jeudi de 9h à 12h, le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.
Tél : 02 41 45 31 66

Entreprises, on parle de vous dans le Petit Mozéen !

Une rubrique "entreprises locales" va bientôt être mise en place dans le Petit Mozéen. Si vous souhaitez vous prêter au jeu de l'interview, merci de prendre contact avec la rédaction par mail (**communication@mozesurlouet.fr**) et nous vous recontacterons.

Agenda

VENDREDI 22 JANVIER 2021

Préparation du carnaval 2021

à 19h : création du groupe "fabrication du char du carnaval." Ouvert à tous les âges.
Salle d'activité dans la salle des sports.
" Se réunir, se rencontrer, créer, autour d'un évènement festif, le Carnaval !

Vous aimez les activités créatives et laisser court à votre originalité, vous souhaitez rencontrer d'autres personnes, ou pour tout autre raison, rejoignez Nicolas le vendredi 22 janvier et participer à la préparation de notre char communal pour le carnaval, créé cette année sur le thème de l'environnement. Bienvenue à tous !

La commission animations intergénérationnelles

SAMEDI 30 JANVIER 2021

Date limite pour la remise des bulletins réponses pour le rallye BD des P'tites Bulles

SAMEDI 6 FÉVRIER 2021

Portes ouvertes de l'École du Prieuré
Rendez-vous de 10h à 12h

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021

Festival Arts d'Hiver
4^{ème} édition du festival à Mozé-sur-Louet

Conseil Municipal des Jeunes

LUNDI 25 JANVIER 2021

Affichage des professions de foi dans les écoles et la mairie

VENDREDI 12 FÉVRIER 2021

Elections du CMJ de 17h à 19h
Salle du conseil municipal Mairie de Mozé-sur-Louet

SAMEDI 13 FÉVRIER 2021

Elections du CMJ de 10h à 12h
Salle du conseil municipal Mairie de Mozé-sur-Louet

Si vous souhaitez faire paraître un article,

merci d'envoyer vos pièces à l'adresse :
communication@mozesurlouet.fr
avant le 10 de chaque mois, distribution le 15 du mois suivant (vos événements devront être annoncés 1 mois avant).